

LA MOUILLE

Commune nouvelle
des Hauts de Bienne

ÉDITION JANVIER 2021

BULLETIN D'INFORMATION



le
lien
mag

Sommaire

vie
communale

04
13

vie
associative

14
19

en
images

20
21

informations
& services

22
23

Le Lien



Laurent Petit
Maire des Hauts de Bienne
Morez - La Mouille - Lézat

Chers amis Mouillerands,

Malgré la crise sanitaire et les contraintes générées, l'action publique reste conséquente sur la commune de La Mouille en 2020.

Vous en jugerez par vous même à travers ce joli bulletin « spécial Mouillerands ». J'en profite pour remercier les agents communaux qui ont fidèlement tenu leur place pendant cette période compliquée de la Covid-19.

Ce nouveau mandat municipal démarre avec de nouveaux élus habitants La Mouille, et déjà bien engagés derrière leur Maire délégué dévoué, Florent Villedieu.

Beaucoup de sujets sont à l'étude : rénovation du toit de l'église, destinée de l'ancienne Mairie, requalification du bâtiment de l'ancienne école, urbanisme du centre-village...

C'est une belle feuille de route soumise à la réflexion des élus avec la participation des habitants de La Mouille.

Belle année 2021 à tous, avec confiance et sérénité. Prenez soin de vous et de vos voisins.

Amitiés,
Laurent Petit

Florent Villedieu

Maire de la commune
déléguée de La Mouille



Fragile Équilibre

C'est peu de le dire, l'année qui vient de passer a été très particulière. J'espère, malgré tout, que ces épreuves vous ont épargné. Beaucoup ont pu mesurer la fragilité de l'équilibre économique, notre interdépendance et la nécessaire solidarité pour dépasser cette période difficile. A toute chose, malheur est bon dit le dicton. Si je devais tirer un peu de positivité de la situation, je dirais que finalement, les confinements ont laissé du temps : le temps de l'introspection, de l'analyse, du recul pour cibler les vraies priorités des futures actions. Celles qui sont essentielles au bien vivre dans le village.

Préserver, Entretien, Optimiser nos ressources et notre patrimoine à la hauteur de nos moyens. C'est le sens de l'action publique qu'avec le nouveau conseil délégué de La Mouille nous souhaitons développer.

Malgré le contexte, j'ai pu compter, dès les premiers jours, sur l'engagement des nouveaux conseillers très motivés. Je profite de remercier l'ancien conseil délégué. René Poulet, Jean-Paul Grenard, Jacques Vuillermoz, Damien Taramino qui restent disponibles, de bons conseils et ont tenu leurs engagements avec conviction et fidélité jusqu'au terme de leurs mandats. Les sujets au long cours sont toujours là. L'aide des services Hauts de Bienne est précieuse pour construire ces dossiers et nous pouvons compter sur Laurent Petit et l'ensemble du conseil municipal pour nous accompagner. Je veux parler d'Internet par exemple.

Nous avons pu maintenir quelques rendez vous avec la population dans le respect des consignes sanitaires. Notamment la cérémonie Robert Monnier du 22 Août en présence de Madame la Sous-Préfète, De Madame la conseillère départementale, des élus et associations du souvenir. Les Mouillerands n'ont pas oublié ce qu'ils doivent à Robert Monnier et avaient à cœur d'entretenir ce souvenir envers tout ceux attachés à la mémoire de ce jeune homme de 19 ans qui a fait le sacrifice de sa vie pour sauver le village.

Une ressource essentielle pour notre village isolé numériquement et sans réseau de téléphonie mobile dans certains quartiers. Sans donner de date précise sur la mise à disposition de la Fibre, M. Verpillat, chef de service des Aménagements numériques, a pu me confirmer que les études seraient terminées à la fin du 1er trimestre 2021. Compte-tenu de notre isolement numérique, j'espère un déploiement prioritaire sur le village mais je n'ai pu, à cette heure, obtenir de date précise pour la mise en service de la Fibre au village.

Nous n'avons pu organiser le repas des aînés comme habituellement à l'Auberge des Forgerons cette année. Tous ont donc eu droit à un colis que nous avons souhaité local pour soutenir nos commerces de proximité. A cet effet, pour accompagner les gourmandises habituelles, un bon d'achat de l'Auberge des Forgerons a été offert.

Ce magazine est réalisé pour la première fois en interne par nos services Hauts-De-Bienne. Un grand merci à Aurélien Billois, notre graphiste, et Mylène Chanois, notre directrice de la communication, qui ont su organiser et moderniser notre communication locale. Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture et surtout une excellente année 2021. Bonne année et bonne santé à tous. Au plaisir de vous voir bientôt en vrai.

Très sincèrement,
Florent Villedieu

Marie-Antoinette MALFROY a fêté ses 100 ans

Notre petite commune de La Mouille, calme et paisible, où il fait bon vivre, a été heureuse de fêter le 28 octobre 2020, les 100 ans de notre doyenne Mme Marie-Antoinette MALFROY, en lui offrant un joli bouquet de fleurs ainsi qu'un bon gâteau. La Commune aurait souhaité faire mieux avec un orchestre à la salle des fêtes, mais confinement oblige...



Une vie
bien remplie !

Marie-Antoinette née le 28 octobre 1920 à Bois d'Amont est la fille de Julia et Marius LAMY. « Mémé Nette » comme la surnomme ses petits enfants, a perdu sa maman des suites de l'accouchement. Elle a été élevée par son papa, remarié deux ans plus tard.

En 1934, Marie-Antoinette commence à travailler à Bois d'Amont dans les boîtes à fromages. Il s'avère que cette toute jeune fille est très habile de ses doigts et prend de vitesse les plus anciennes de ses collègues, mais dit-elle on rigolait bien !

En 1940, l'économie française se porte mal, c'est l'occupation et Marie-Antoinette quitte Bois d'Amont pour venir travailler à La Mouille, chez Gaston CRETIN.

A la fin de la guerre, en 1945, Marie-Antoinette rencontre un jeune homme, Elie MALFROY, celui-ci est mobilisé pour le Service Militaire et doit rester 5 ans en captivité en Prusse Orientale, prisonnier dans une ferme à forger les outils nécessaires à son fonctionnement.

Les jours heureux sont de retour et le 29 octobre 1945, c'est le mariage en l'église de La Mouille.

En 1947, le 20 avril, une petite fille pointe le bout de son nez, elle se prénomme Jeannine.

En Juillet 1949, naît Jean-Claude qui vient enrichir ce joli foyer. L'appartement étant devenu trop petit, les jeunes époux déménagent à peine plus loin, au 1er étage de la maison que Marie-Antoinette habite encore aujourd'hui. Elle est toujours très active et travaille comme soudeuse chez Ernest GIROD. Mais la vie continue... et en Juillet 1974, c'est le mariage de Jeannine et Roger. De ce couple naîtra 3 enfants.

En Juillet 1976, mariage de Jean-Claude et Martine, 2 enfants arriveront dans leur foyer.

Un double drame survient en 1987, le décès de son mari et celui de Martine sa belle-fille : Une pierre dégringole de la paroi rocheuse sur la route de La Mouille et donne la mort à cette jeune maman.

Marie-Antoinette seconde Jean-Claude pour élever les deux enfants.

L'heure de la retraite sonne enfin en 1981 après 47 ans de vie active.

Pour résumer, « Mémé Nette » a eu 2 enfants, 5 petits enfants et à ce jour 6 arrière-petits-enfants.

Nous souhaitons longue vie à Mme MALFROY et surtout qu'elle reste en bonne santé et toujours aussi active.

*Soyons fiers de
notre patrimoine !*

Rénovation de la fontaine du Faubourg

*Part importante de notre patrimoine
Mouillerand, les fontaines sont une
composante de la mémoire et de l'identité
de notre village. Toujours alimentées,
elles sont utilisées aujourd'hui par
de nombreux habitants à des fins de
consommation ou pour le jardin.*

La fontaine du Faubourg ne coule plus guère, ses murets sont en mauvais état, les dalles disjointes, la structure des charpentes métalliques ainsi que la toiture en zinc sont rouillées.

Pour la préserver, il est prévu de la réhabiliter : le bassin sera rénové, la charpente repeinte, la couverture sera entièrement refaite, l'alimentation et l'évacuation de l'eau seront reprises, et un bec de fontaine sera posé.

Merci à Fêtes et Fontaines, l'association de notre village qui prend en charge une partie du financement de ces travaux, le reste étant complété par des subventions de l'Etat (DETR-DSIL-FNADT) et du Conseil Départemental.

Soyons fiers de notre patrimoine local et prenons en soin avant qu'il ne disparaisse.



luttons contre
le changement
climatique



Votre commune
s'engage pour
l'environnement

et la diminution de
la consommation
d'énergie fossile !

Installation d'une chaufferie aux granulés de bois à la salle polyvalente de la Mouille

La Commune des Hauts de Bienne, de par son engagement dans la lutte contre le changement climatique et la diminution de la consommation d'énergie fossile, a souhaité étudier les faisabilités techniques et économiques pour remplacer la chaudière au fioul de la salle polyvalente par une chaudière à bois.

C'est ainsi que fin 2019, le bureau d'étude Planair a été missionné afin d'étudier deux scénarios de remplacement par une chaudière à granulés et une chaudière à bois « plaquettes ». Les résultats techniques et économiques ont orienté la décision sur le passage à une solution à granulés qui, malgré la volonté forte des élus de s'orienter sur du bois plaquette en circuit-court ont préféré suivre les conseils techniques du bureau d'étude. En effet, dans l'utilisation actuelle du bâtiment, la solution « granulés » s'avère près de deux fois moins chère en investissement global et facilite grandement l'exploitation grâce à un entretien et des maintenances moindres ainsi que 3 fois moins de livraisons en combustible. L'exploitation sera donc grandement facilitée et aucun appoint fossile nécessaire. La commune portera une attention particulière à ce que le granulé acheté soit le plus local possible.



Ce projet a été chiffré en phase faisabilité à 57 500 €. Près de 75% d'aides à l'investissement provenant du fond chaleur de l'ADEME et de la Région Bourgogne Franche-Comté sont mobilisables, ce qui induit un autofinancement d'environ 17 000 €.

Par rapport au remplacement par une nouvelle chaudière fioul, dont le coût serait d'environ 36 000 € avec les mises aux normes nécessaires, le retour est immédiat. La nouvelle installation consommera environ 16 tonnes de granulés contre environ 8000 litres de fioul actuellement. Soit un gain d'environ 20 tonnes de CO2 par an et une économie annuelle en combustible estimée à 2000 €.

La phase avant-projet a été rendue fin novembre et permettra de lancer une consultation d'entreprises début 2021. Les travaux et la mise en service seront ainsi réalisés d'ici la fin de l'été 2021.

Recentrons nous
sur un bien essentiel :
l'eau !

De l'eau dans le vin !

L'an passé, nous avons évoqué le projet de plantation de vignes à La Mouille. M. Guyon a finalement abandonné ce projet qui nous réjouissait pourtant et c'est avec regret que nous devons renoncer à l'idée de boire un vin local, aujourd'hui, pour nous recentrer sur un bien essentiel : L'eau.

8

Les années de sécheresse se succèdent maintenant. Les arrêtés préfectoraux restreignant l'usage de l'eau ou interdisant l'emploi du feu dans le Jura en témoignent.

Pourtant, notre village est riche de fontaines et de puits. A tel point que nous n'en connaissons pas le nombre exact. Le nom même de notre village évoque un lieu où l'eau est bien présente.

Pour répondre aux problèmes de manque d'eau dans les fontaines, ainsi que pour les animaux en estive et également pour répondre aux problèmes d'inondations de certaines zones du village, il semble nécessaire de mieux comprendre l'hydrologie de notre territoire et de préserver cette ressource si précieuse.

Rendez-vous
au printemps !



L'eau va devenir à moyen terme une denrée de plus en plus rare, une richesse naturelle déjà connue de nos anciens qui s'étaient eux aussi préoccupés de la gérer et de la stocker. Sans nos moyens mécaniques actuels, ils avaient réussi l'exploit de tirer parti des sources naturelles en les canalisant et en construisant des puits pour récupérer cette eau indispensable à leur vie et celle de leurs animaux.

Printemps 2021.

Nous prévoyons de réaliser un inventaire des puits avec l'aide de notre association locale, Fêtes et Fontaines qui a à cœur de préserver ce patrimoine mais aussi des habitants que nous solliciterons. A cette heure, les modalités ne sont pas définies et nous essaierons de nous faire accompagner techniquement pour inscrire, cartographier et conserver ce précieux état des lieux.

*Préserveons notre
énergie, soyons écolo !*

Modification de l'éclairage public



Nous avons évoqué, dans le lien de Janvier 2020, notre projet de couper l'éclairage une partie de la nuit. La préservation de la faune, la flore et les économies d'énergie motivaient notre décision. Dans la pratique, la mise en œuvre avec le SIDEC a été plus difficile que prévu. En effet, nous n'avons en réalité que 3 coffrets programmables et un peu vieillissants.

Comme nous souhaitions conserver l'éclairage de la voie départementale traversante, les techniciens n'ont pu programmer la coupure nocturne que du Bourgeat d'Amont aux Lattes. Celle-ci a été réalisée fin août avec pas mal de retard suite au confinement. L'installation de coffrets relais serait nécessaire pour étendre au reste du village cette action. Un chiffrage est envisagé et nous vous tiendrons informés de la mise en œuvre si l'action est possible.

Un point noir résiduel restait à traiter à l'entrée du village Route de la Fin (Côté MOREZ). Nous sommes arrivés au terme de ce dossier qui permettra de préserver la sécurité et le manque d'éclairage à cet endroit sans devoir gérer des travaux trop invasifs et coûteux comme de prolonger la ligne électrique.

Pour un budget de 6'128 euros TTC, deux modules d'éclairages solaires autonomes seront bientôt installés. De fabrication française, ils ont déjà été testés en zone de montagne et seront pour notre territoire une première validation de cette technologie peu énérgivore.

La fin des molocks qui débordent !

Depuis plusieurs mois, il était récurrent de trouver nos molocks « bleus » débordants. Nous avons donc fait appel au Sictom afin d'augmenter la fréquence de passage. C'est ainsi que depuis l'automne, les molocks sont relevés toutes les semaines et non par quinzaine. Il est rappelé qu'il est formellement interdit de déposer des ordures ou toutes sortes de déchets au pied des molocks même lorsque ceux-ci sont pleins. Les Contrevenants qui pourraient être identifiés, s'exposent à une amende. Nous vous rappelons que la déchèterie est ouverte gratuitement pour tous les administrés, à Longchaumois.

Horaires :

Vendredi . 8h15-12h45 & 13h15-17h00

Samedi . 8h15-12h15 & 13h15-17h00



*L'élevage pastoral
s'adapte à la végétation...*

Le pastoralisme c'est quoi ?

Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant, par un pâturage extensif, les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux. L'élevage pastoral « suit » la végétation, il repose sur la saisonnalité et la mobilité des troupeaux et des hommes.

Il y a encore une trentaine d'années, les terrains agricoles étaient entretenus par 2 exploitations familiales. Au fil du temps, les agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite, ont progressivement fait appel à des agriculteurs voisins.

10

Aujourd'hui, les prairies sont pâturées et exploitées par l'exploitation Gabriel Robez de Longchaumois (coté Bourgeât d'Aval), le centre du village par l'exploitation Lacroix des Rousses, et du côté des Lattes c'est le GAEC Bourgeois de Foncine le Bas qui exploite du privé mais aussi tous les terrains communaux qui leur ont été confiés depuis 1992.

En 1964, création du GAEC par Jean Bourgeois, aujourd'hui composé de 3 associés, 1 salarié, et un stagiaire. Ils entretiennent une surface de 450 Ha dont 100Ha à la Mouille avec 70 génisses en pâture. Le troupeau compte 150 vaches laitières pour le Comté avec une production de 980 000 litres de lait. L'exploitation située à Foncine, est équipée d'une stabulation et d'une salle de traite « hightech » permettant de traire 100 vaches à l'heure.

Nous possédons une fleur rare sur le Bevet, l'orchismusc, qui est une orchidée sauvage protégée. Cela impose aux agriculteurs de ne pas faire pâturer les bêtes avant le 14 juillet, date de la floraison. C'est un travail en partenariat entre le Parc Naturel du Haut-Jura et le GAEC Bourgeois qui accepte de jouer le jeu pour préserver cette jolie fleur rare.

Les agriculteurs se déplacent plusieurs fois par semaine pour vérifier les clôtures et la bonne santé du troupeau, mais aussi l'abreuvement car en ces années de sécheresse l'eau devient un gros problème. Il est bon de savoir qu'une vache peut boire jusqu'à 100 litres par jour en période de fortes chaleurs.

Le GAEC est satisfait de pouvoir s'appuyer sur les nombreux points d'eaux entretenus et conservés comme patrimoine communal sur La Mouille. Il lui est arrivé de devoir apporter de l'eau en citerne depuis Foncine. La municipalité remercie le GAEC Bourgeois pour le travail effectué depuis toutes ces années.



le saviez-vous?

Connaissez-vous... le pourpier ?

Le pourpier est une petite plante grasse qui pousse naturellement dans nos jardins, elle est comestible et ne demande aucun entretien. C'est une espèce pionnière des zones dégradées, c'est à dire que c'est une des premières plantes à pousser quand le sol a été travaillé. Pas étonnant qu'on la retrouve dans nos potagers parmi les autres mauvaises herbes!

Si vous voulez essayer d'en manger, je vous le conseille en salade, mélangé avec de la salade verte ou d'autres condiments, ça apportera un peu de craquant. Attention à ne pas prendre les grosses tiges qui peuvent être fibreuses !

Maitrise de la végétation et nouveaux aménagements pour notre cimetière



Redonnons une image plus accueillante à notre cimetière.

L'usage des produits phyto sanitaires est aujourd'hui proscrit et les herbes envahissaient notre cimetière, par endroit, lui donnant ainsi un air abandonné.

Afin de maîtriser cette végétation et rendre à notre cimetière une image plus accueillante propice au recueillement, il a été décidé de semer du gazon de manière homogène dans les allées.

Ce gazon a été choisi sur les conseils d'une société spécialisée pour ses qualités : en particulier une pousse lente, plus facile à maîtriser et sa résistance à la sécheresse.

Cet engazonnement a été réalisé à l'automne, par les services technique de la Communauté de communes Haut-Jura Arcade.

Ce gazon sera ainsi tondu comme l'ensemble de nos espaces verts alors qu'avant, les herbes folles nécessitaient un arrachage manuel fastidieux.

Par ailleurs, ces dernières années des demandes de cavurnes nous ont amenés à réfléchir sur l'aménagement d'un espace dédié.

En effet, même s'il reste encore des places dans notre columbarium, les cavurnes apparaissent comme une nouvelle alternative permettant de personnaliser et de fleurir la sépulture, ce qui n'est guère possible dans un columbarium.

Les cavurnes sont de petits caveaux en béton qui permettent de recueillir une ou plusieurs urnes. Ils sont en général d'une dimension de 50X50cm (pour 4 urnes).

Compte tenu la dimension bien inférieure aux concessions habituelles, il convient pour plus de cohérence et dans un souci esthétique, de définir un espace dédié dans notre cimetière. Celui-ci reste encore à définir à ce jour mais cela pourrait être envisagé le long du mur, côté nord, dans la partie haute.

La Fruitière de gestion forestière vous aide à gérer vos bois sur le Haut-Jura !

*Vous ne savez plus où est votre parcelle de bois ?
Votre forêt est trop petite pour être gérée toute seule ?
Vous souhaitez assurer un suivi de votre propriété sur le long terme ?
Vous vous posez des questions sur l'avenir de votre forêt ?
Vous aimeriez échanger avec d'autres propriétaires ?
La Fruitière de gestion forestière est là pour vous aider !*

*Créée en 2016 par un petit groupe de propriétaires motivés,
la Fruitière organise la gestion durable des forêts privées du Haut-Jura.*

12

Gestion durable

La gestion durable des parcelles s'effectue à plusieurs échelles.
Au niveau de la sylviculture, la futaie jardinée est favorisée avec des prélèvements raisonnés et en lien avec les changements climatiques.
Au niveau de la qualité des exploitations, la Fruitière considère que le sol est un élément capital pour la bonne vigueur des forêts.
Ainsi, des commissions de surveillance de la qualité des chantiers ont lieu chaque année permettant de vérifier, par exemple, la bonne utilisation des pistes, l'abattage dirigé ou encore la préservation de la régénération.
Au niveau du territoire, la Fruitière s'attache à travailler avec des bûcherons et débardeurs du Haut-Jura. De plus, tous ses bois sont commercialisés en Franche-Comté.

Ces exigences sont garanties aux propriétaires, quelle que soit leur surface adhérente, grâce aux cahiers des charges qui lient la Fruitière et ses gestionnaires.

Des garanties pour les propriétaires.

Gestion mutualisée

Chaque nouveau propriétaire bénéficie d'une fiche individuelle qui décrit l'état de sa forêt à l'entrée dans l'association et qui prévoit les interventions à mener pour la bonne gestion de ses parcelles pendant la durée de son adhésion. Ce document est intégré dans un Plan Simple de Gestion concerté. Il offre plusieurs avantages aux propriétaires comme la planification des interventions sur leurs parcelles et la justification légale de la gestion durable de leurs propriétés permettant, éventuellement, l'obtention de subventions.

La Fruitière s'occupe ensuite de mutualiser les interventions. Ceci permet, pour chaque propriétaire, une réduction des coûts et une optimisation des opérations.

Réduire les coûts !





Gestion innovante

Du fait de son statut associatif et de son organisation, la Fruitière dénote dans le paysage forestier. En effet, ce sont les propriétaires adhérents, via le Conseil syndical et l'Assemblée générale, qui décident des directives de gestion à appliquer et de tout ce qui a trait au fonctionnement de l'association.

De plus, un système de surveillance participatif est mis en place avec des propriétaires formés à la reconnaissance des scolytes (insectes). Ils surveillent ainsi bénévolement des parcelles adhérentes afin d'aider à la détection précoce des foyers actifs.

Mais aussi, de nombreux partenariats sont établis avec des acteurs locaux pour encourager les multiples usages du bois : ramassage de branchages de résineux, gestion en faveur des tétraoninés, pose de ruches en forêt, ...

Et enfin, la Fruitière est aussi une terre d'expérimentations. Tout propriétaire ayant des projets de valorisation « hors du commun » de ses parcelles pourra être accompagné techniquement par l'équipe de conseillers dédiés. La Fruitière est ouverte aux projets novateurs !



*La Fruitière est ouverte
aux projets novateurs !*

Demande d'informations

La Fruitière propose des visites conseils gratuites et sans engagement. Nous ferons ensemble le tour de vos parcelles et établirons un bilan de votre forêt : recherche des limites, historique sylvicole, problèmes sanitaires et interventions à entreprendre pour entretenir votre propriété.

N'hésitez plus et prenez rendez-vous !

Jeanne VANDENBROUCQUE
Conseillère forestière

3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
03 84 52 52 03 - 06 86 16 21 59
jeanne.vandenbroucque@jura.chambagri.fr
www.fruitiere-gestion-forestiere.fr



Combien coûte l'adhésion ?

Chaque propriétaire fait adhérer ses parcelles pour une durée de 18 ans et paye une cotisation annuelle de 20€ / compte de propriété + 6€ / ha. Cette cotisation permet de profiter de tous les services de l'association.

La Fruitière en chiffres

La Fruitière regroupe aujourd'hui plus de 700 hectares, 1100 parcelles et 210 propriétaires. Avec un rythme moyen d'adhésions de 3-4 propriétaires par mois, elle s'impose chaque jour un peu plus comme un acteur incontournable de la gestion des forêts privées du Haut-Jura.

Assurance responsabilité civile

Depuis l'année 2020, la Fruitière est adhérente au Syndicat des Propriétaires Forestiers Privés de Bourgogne Franche Comté (FRANSYLVA). Ainsi, chaque adhérent de la Fruitière peut maintenant bénéficier d'une assurance responsabilité civile sur ses parcelles !

Calendrier des activités

Depuis le début de l'année, des moments de convivialité et d'apprentissage autour de la forêt sont organisés par et pour les adhérents. Sorties, conférences, débats, concerts... de nombreuses activités vous seront proposées.

Des news
de nos associations
mouillherandes !

Les Scrapuleu'Z

Quelle année 2020, inimaginable, impensable, incroyable, impitoyable ! Heureusement que nous avons commencé notre assemblée générale avec un travail sur la créativité vue par les Scrapuleu'Z : tout un programme...

Nous avons de la chance, car le scrapbooking rend heureux et être heureux est bon pour la santé ! Par conséquent, Covid ou pas, cela nous a permis de nous évader.

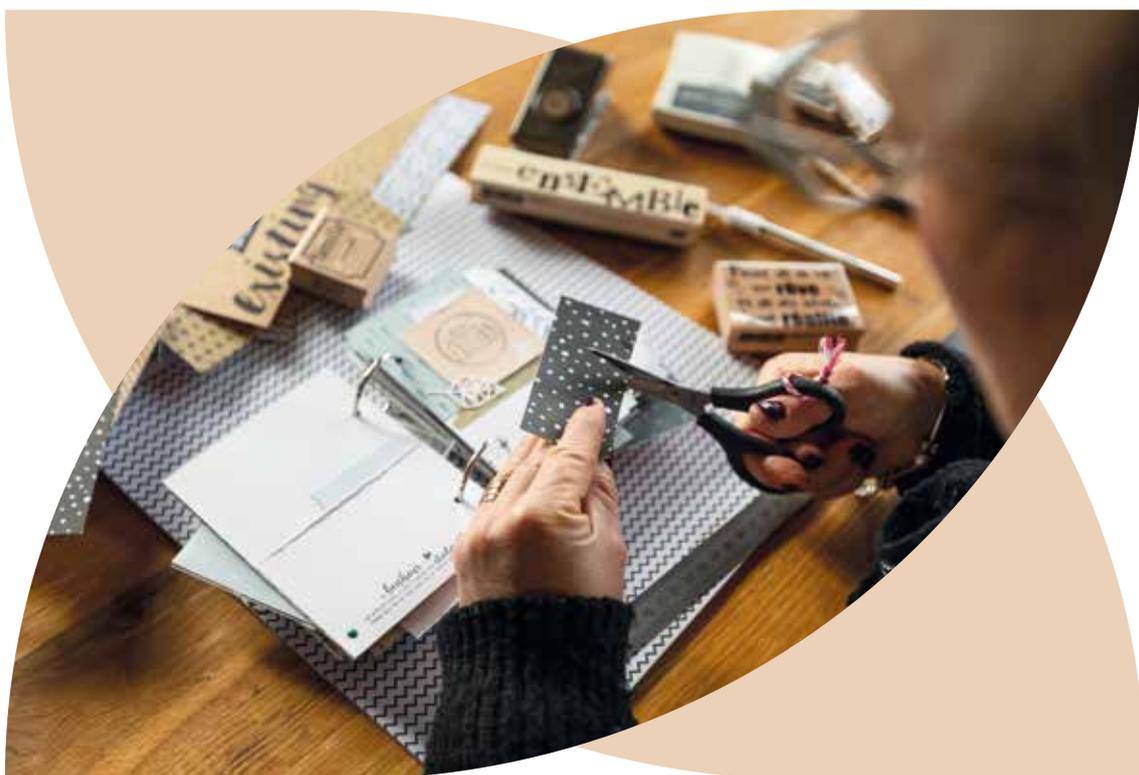
Le programme de l'année a été décalé, mais finalement quasi respecté pour tous les ateliers programmés : atelier « Chat Alors », « Couleurs en folie », « Explorer le monde » et « Home déco ».

Malheureusement le marché de Noël a été ajourné, mais on espère que cette année de transition nous permettra de rebondir sur une nouvelle version revisitée et pleine d'originalité. En tout cas, telle est notre volonté.

Actuellement nous sommes 27 adhérentes, l'effectif s'est réduit depuis quelques années mais finalement il nous offre une qualité de confort de travail, et comme la tendance est de se distancer il y a toujours du positif dans le négatif !

Le scrapbooking a pris une autre dimension cette année, puisqu'il a occupé nos journées confinées, à mettre en lumière des souvenirs partagés. Un vœu : que cette période n'entame pas notre énergie, et que notre envie d'animer le territoire soit pulsée pour oublier cette mauvaise période !

À tous, prenez bien soin de vous !



Amitiés Loisirs Balade, jeux, voyages, bonne humeur...

Ces quelques mots que nous avons mis en titre de notre article sur le précédent magazine ne peuvent malheureusement s'appliquer pour l'année 2020 et vous en connaissez tous la raison : COVID 19

*Découvrez
nos paysages...*

Voyage

Une petite escapade était prévue en juin pour un déjeuner-croisière sur le Canal du Rhône avec passage de l'écluse, le Canal de Savières, le nord du Lac du Bourget, ainsi que la visite de la cuivrerie du Bugey et une visite-dégustation à la Brûlerie (torréfaction de café). Espérons que les conditions sanitaires nous permettront de le faire en 2021.

*Les jeux à plusieurs
c'est mieux :)*

Belotte et re-belotte

Impossible également de faire une belotte pour les joueurs du lundi ni, d'entendre les « j'y vais à cœur ou à pique », les « on a gagné » ou bien « vous êtes capot » mais ce n'est bien sûr que partie remise et dès qu'ils le pourront, les acharnés recommenceront à faire des « mille » !

*En route
pour l'aventure !*



Balade

Nous n'avons pu arpenter comme d'habitude les sentiers du Haut-Jura (sauf durant les 2 premiers mois de l'année) mais dès que ce sera possible nous reprendrons nos balades du lundi en appréciant encore plus notre belle région.

La vie de nos scouts !

Le 5 juillet dernier, nous avons planté nos tentes sur le terrain communal de la Mouille ! Un camp scout c'est quoi ?

C'est un groupe de jeunes avec leurs chefs qui se retrouvent loin de chez eux pour vivre ensemble deux semaines dans la nature, en toute simplicité.

• Nous étions 22 guides (filles de 11 à 14 ans) avec nos 6 chefs.

Qu'est-ce qu'on fait pendant un camp ?

Une journée ça commence par un réveil en musique puis un petit déj sur la table fabriquée par nos soins. On poursuit avec l'activité du matin (un jeu, un débat ... en fonction de ce que les chefs ont prévu). Ensuite c'est l'heure du repas, qui est cuisiné et mangé en équipe, suivi d'un temps calme pour reprendre des forces. On a de nouveau une activité, puis s'enchaîne un goûter, un conseil pour dire ce qui nous a plu/déplu sur les dernières 24h, la douche (froide ...), la veillée autour du feu et enfin la nuit sous la tente.

Les gros + de ce camp 2020 dont on va se souvenir ? Le concours cuisine, la bataille de peinture, la balade jusqu'au point de vue sur Morez et le lieu de camp qui était vraiment top (ombre, espace, eau ...) !

En tout cas, on remercie tous les élus pour leur accueil et leur disponibilité.

En cas de besoin et pour nous avoir permis de vivre ce camp malgré la situation sanitaire compliquée !

Au plaisir de revenir à la Mouille, Les Guides du Sacré Cœur (Lyon 3ème).



Club de Rugby des Hauts-de-Bienne

Fondée en septembre 2019, l'association rugby des Hauts de Bienne a démarré une nouvelle saison en septembre dernier avec à sa tête un nouveau président : BOIVIN Josyan.

L'équipe a vu arriver également de nombreux nouveaux joueurs et compte désormais une trentaine d'adhérents. Elle a de la chance de compter parmi eux un nouvel entraîneur, Mr GARNIER Philippe. Ce dernier épaulé Mr CHAVERIAT Christophe, en place depuis le début. Le RHDB est toujours à la recherche de joueurs voulant pratiquer le rugby loisirs sans plaquage. De nombreux projets sont en préparation, comme l'organisation d'un tournoi de rugby loisirs. Des oppositions à XV sont également en préparation comme la venue des KROMANYONS (équipe Suisse) sur les terres Moreziennes.

Contacts

Mail : rugbyHDB@gmail.com

Tél : 06 28 71 41 20

Fêtes & Fontaines

Cette année nous ne parlerons pas de nos manifestations habituelles puisque nous avons dû les annuler à cause de cette pandémie qui nous préoccupe toutes et tous, mais des travaux que nous avons réalisés cet automne.

Un GROS travail a été fait sur la canalisation de la fontaine des Lattes.

Depuis le premier puits situé en lisière de la forêt jusqu'au « grand puits » intermédiaire, 260 mètres de canalisation ont été remis à neuf. Un puits de captage d'une autre source a été mis à jour et rénové, un « bac de décantation » a été rencontré et remis en état. Et après vidange du « grand puits », la crépine (filtre) a été nettoyée après quelques acrobaties...

Ce travail a nécessité plus de 260 heures de bénévolat et un investissement de près de 5000 €, entièrement à la charge de notre association.

Pour l'an prochain, le projet de réfection de la fontaine du Faubourg avance. Si le dossier est pris en charge par la commune des Hauts de Bienne, Fêtes et Fontaines s'engage à hauteur de 7000 €, sur un budget total de +/- 13000€.

Nous espérons pouvoir organiser nos 2 manifestations habituelles l'an prochain, sinon nos finances seront proches de zéro et donc les prochains travaux risquent de se faire attendre !

Cette transition pour vous parler des 2 piliers d'une association comme la nôtre :

*Tous ensemble pour
notre commune !*



1. Les bénévoles

Nous avons besoin d'étoffer notre groupe. Lors de la création de Fêtes et Fontaines, nous étions une vingtaine de membres. A ce jour, nous ne sommes qu'une petite dizaine, et malgré l'arrivée de deux jeunes (très) motivés, la plupart d'entre nous a ... 20 ans de plus qu'il y a 20 ans ...

2. L'argent

Comme vous le savez, c'est le « nerf de la guerre ». Par contre, ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que l'argent que nous récoltons lors des Feux de la St Jean et de la Fête du village est entièrement destiné à la réfection des fontaines et puits du village.

Et pour continuer à entretenir le réseau de points d'eau du village, nous avons besoin d'argent, donc de vous ! Alors, si nous pouvons organiser nos manifestations l'an prochain, venez, consommez... et si vous trouvez que les prix sont un peu élevés ... dites-vous que c'est pour une bonne cause !

Si vous ne pouvez (ou ne voulez) pas vous déplacer pour manger et/ou boire un verre, vous pouvez vous inspirer de ce couple de la région parisienne ayant une résidence secondaire à La Mouille : nous faire un DON ... qui sera fort apprécié !

Au printemps prochain, si les circonstances le permettent, nous organiserons une matinée « découverte » des différents points d'eau du village. Nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir, et peut-être admirer, les ouvrages réalisés par nos anciens pour capter cette eau indispensable à la vie.

Bernard Genet



Espèce chassable,
mais non nuisible !

La chasse au Blaireau

Cette année intéressons nous à un animal discret : le BLAIREAU

Vous roulez de nuit et apercevez un animal « court sur pattes », avec un corps massif, une tête blanche rayée de deux bandes noires : pas de doute, c'est bien un blaireau !

Appelé également TACHON par les anciens, cet animal nocturne passe ses journées dans ses différents terriers avec son clan familial. Rares sont les occasions de l'apercevoir en journée.

Le blaireau est le plus grand mustélidé de France. Les mâles peuvent atteindre 20 kg et les femelles une quinzaine. Omnivore opportuniste, il peut consommer insectes, petits mammifères, batraciens, céréales, cadavres, etc ... mais la consommation de vers de terre est généralement prédominante, ce qui « explique » les dégâts que l'on peut constater parfois autour de nos maisons. En hiver, son activité est réduite, mais il n'hiverné pas.

Le blaireau est commun en Europe. Sa répartition ne dépasse pas 2000 m d'altitude.

La maturité sexuelle du blaireau est atteinte à l'âge de 12 à 15 mois chez le mâle et 2 ans chez la femelle. Les accouplements ont lieu de janvier à mai, puis après une période de « repos embryonnaire », le développement du fœtus reprend entre décembre et mi-janvier, ce pour une période de 6 à 7 semaines. Un à cinq petits (le plus souvent 2 à 3) naissent dans le terrier principal. La mortalité des jeunes peut atteindre 70%.

Les dégâts occasionnés par le blaireau sont moins impressionnants que ceux du sanglier, mais tout aussi désagréables ! La pose d'une clôture électrique est généralement efficace, mais pas forcément facile à mettre en œuvre...

Dans d'autres régions, son comportement terrassier peut générer des problèmes importants : Perte de céréales, dégâts dans les vignes, écroulement de galeries sous le poids des tracteurs, affaissement de voies ferrées ...

Espèce chassable, mais non nuisible, les prélèvements sont très faibles de par sa vie nocturne. En cas de gros dégâts, le préfet peut autoriser des tirs de nuit effectués par les gardes ONCFS (OFB maintenant) ou les lieutenants de l'ovierie. Mais la principale cause de mortalité est liée au trafic routier ou ferroviaire.

La densité d'animaux dans nos régions est beaucoup plus importante qu'on peut le croire. Aucune étude n'a été réalisée, mais lors des comptages de nuits (de cervidés) effectués avec les agents de l'ONCFS, de l'ONF et de la Fédération des Chasseurs, le blaireau représente régulièrement 20 à 25% des animaux aperçus.

le saviez-vous?

Le terrier du blaireau est aussi appelé Tessonniere

C'est un vaste ensemble de galeries menant à des chambres. Ces galeries peuvent plonger jusqu'à 5 mètres sous terre et sont parfaitement entretenues et dégagées en cas d'éboulement.

*Court sur pattes,
avec un corps massif*



*Le blaireau est
le plus grand
mustélicé de France*

Le village en images

Découvrez nos paysages hivernaux
juste pour le plaisir des yeux !



Plaine enneigée
sur la vallée

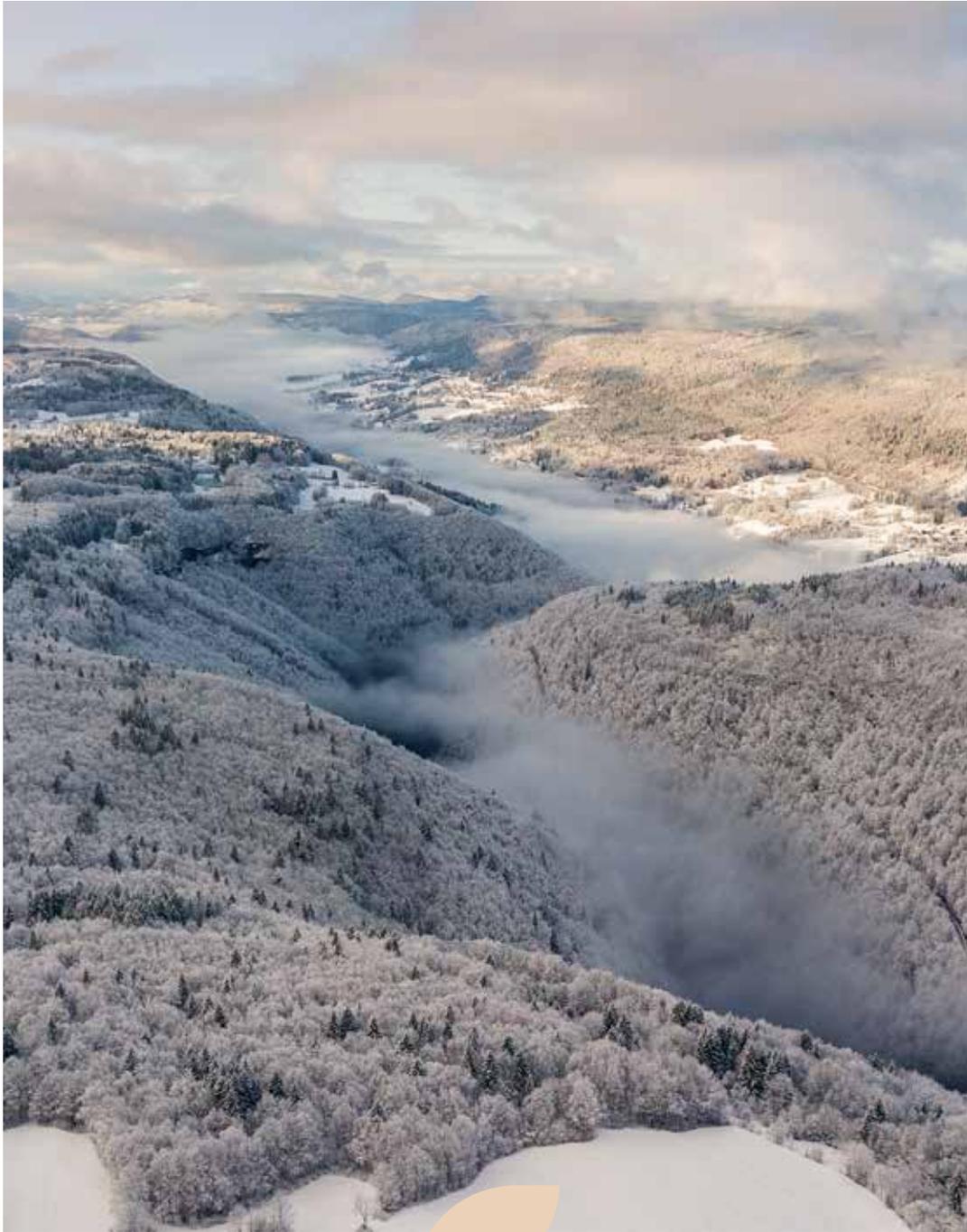
20



Le village depuis
le belvédère du Bevet

*L'hiver offre
de magnifiques
paysages !*

Entre brume et lumière... ↘



*Vue aérienne des
gorges de la Bienne*

Votre Mairie

Horaires d'ouverture :

Les lundis matin de 8h à 12h
et vendredis de 14h15 à 18h

Toutes vos démarches d'état civil et d'urbanisme (acte de naissance, mariage, décès, PACS, PC, DP, CU...).

214 rue de l'église
39400 La Mouille
Tel. 03 84 60 65 20
Fax : 03 84 60 64 83
Vos demandes par e-mail :
mairie.de.lamouille@wanadoo.fr

Carte d'identité et passeport

Prendre rendez-vous obligatoirement pour la demande & la remise sur l'agenda en ligne disponible sur www.ville-morez.fr, rubrique nationalité.

Pour toute demande vous devez apporter :

- Formulaire dématérialisé pré demande en ligne sur le site ANTS : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
Suivre la procédure et bien valider jusqu'au bout vous devez recevoir un mail avec une référence de dossier avec des chiffres et des lettres, l'imprimer ou venir avec votre code identifiant et mot de passe.
- 1 Photo de moins de 6 mois non découpée aux normes jamais utilisée ailleurs
- 1 justificatif de domicile facture (échancier et courrier de relance refusés) récent de moins d'un an : EDF, eau, téléphone, taxe foncière ou taxe d'habitation



Pour les enfants majeurs habitants chez leurs parents ou un tiers :

- Justificatif de domicile facture de moins d'un an
- Attestation écrite du logeur
- Carte d'identité originale du logeur
- Apporter votre ancienne CNI et/ou passeport
- Acte de naissance si la personne ne possède pas de pièce d'identité ou passeport périmé depuis moins de 5 ans. Vérifier sur internet si votre commune de naissance est reliée COMEDDEC dans ce cas pas besoin de demander votre acte.

En cas de perte ou de vol de votre carte nationale d'identité :

La déclaration de perte se fera en Mairie. La demande est payante, un timbre fiscal à 25€ peut être acheté en ligne en même temps que la Pré demande.

Passeports tarifs

Timbre fiscal dématérialisé à 86 € (adulte) 17 € (- 15 ans) 42 € (+15 ans) qui peut être acheté en ligne en même temps que la Pré demande ou chez le buraliste.

- Pour les mineurs : Cartes d'identité des deux parents (même mariés)
- Jugement de divorce : Facture des 2 parents si garde alternée
- Justificatif de nationalité française :
Si les parents ne sont pas nés en France

Bienvenue
chez nous !

État civil 2019

Décès

Mr DENISET Guillaume, le 17 mars 2020
Mr LONGECHAMP Robert, le 28 août 2020

Naissances

BARREIRO ALVES Valentina,
le 20 février 2020
BUIREY Marguerite,
le 14 mai 2020
TRAVARD BRIFFOUILIERE Agathe,
le 28 mai 2020

Mariages

DEPASSIO Sébastien et ROMANET Emilie,
le 27 juin 2020
BARREIRO ALVES Jonathan
et FERNANDES DE DEUS Marion,
le 04 juillet 2020
JOZ-ROLAND Guillaume et TELLIER Charlotte,
le 13 août 2020

Baptêmes civils

DEPASSIO Maël, le 27 juin 2020
BUIREY Marguerite, le 2 septembre 2020



23

Directeur de publication : Florent Villedieu
Rédaction : Service communication Hauts de Bienne
Impression : Est Imprim
Crédits photos :
Aurélien Billois, Pixabay, Nathalie Millet
Dépôt Légal : Décembre 2020.
Tous les articles transmis par les associations
sont publiés sous leur responsabilité. La Commission
Communication se réserve le droit de modifier les
informations proposées par les associations.

Nouveaux habitants arrivés en 2019

Mr & Mme Laplante Cyrille
et leurs enfants, Rue du Bourgeat d'Amont
Mr Ferchaud Pierre et Mme Guilbaud Adeline,
Rue du Faubourg
Mr Legrand Jérôme et Mme Malbaux Doriane,
Rue du Faubourg
Mr El Ansari Taha et Thevenin Marion
et leur fille, Les Lattes

Salle polyvalente

-	Hauts de Bienne	Extérieur	Associations
Fêtes week-end, 2 jours	185€	268€	123€
Fêtes week-end, 3 jours	268€	381€	-
Expositions, Apéritifs	93€	139€	-
Obsèques	46€	-	-



LA MOUILLE

*Commune nouvelle
des Hauts de Bienne*

214 Rue de l'Église
39400 Hauts-de-Bienne
www.mairie-lamouille.fr
03 84 60 65 20